



Urgent, démission et licenciement?

Par **titelle_old**, le **10/10/2007 à 12:42**

Bonjour, je vais bientôt déménager et je dois quitter mon emploi. J'ai demandé à mon employeur si on pouvait voir pour un licenciement à l'amiable. Comme c'est uniquement pour toucher le chômage le temps de retrouver un autre emploi dans ma région, je renonce à toute indemnité. Mon patron me propose de lui écrire une lettre de démission classique et que lui cochera la case licenciement sur l'attestation Assedic. Est-ce légal? Quelle autre solution ai-je pour ne pas me retrouver sans ressources le temps de retrouver un emploi? Merci pour votre réponse.